



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

Vesoul, le 27 juin 2023

ENGAGEMENTS COMPETITIONS DISTRICT

SAISON 2023/2024

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir noter que les engagements des compétitions « district » pour la saison 2023/2024 doivent être réalisés par le biais de Foot clubs. L'accès au logiciel Foot clubs pour les engagements sera ouvert **du 3 juillet 2023 au 31 juillet 2023 inclus** comme ci-dessous :

D) **SENIORS G :**

CHAMPIONNATS SENIORS : Départemental 1 – 2 – 3 et 4

COUPES SENIORS :

- Coupe de Haute-Saône
- Challenge du district
- Coupe niveaux départementaux 3 et 4

Important :

- **Tous les clubs sont engagés obligatoirement en Coupe de Haute-Saône avec leur équipe 1** sauf le FC Vesoul (National 3) qui sera engagé avec son équipe 2
- Les clubs de niveau District ne peuvent pas s'engager en coupe régionale.
- Une équipe ne peut participer au maximum qu'à trois coupes parmi celles-ci (coupe de France, Haute-Saône, Challenge du District et Coupe niveaux départementaux 3 et 4).
- Toutes les équipes jouant en championnat de District peuvent participer au Challenge du District, par conséquent, un club peut engager plusieurs équipes.
- La coupe départementale niveaux 3 et 4 de District ne s'adresse qu'aux équipes premières des clubs engagés aux niveaux départementaux 3 et 4 (D3 et D4).

Rappel :

Une entente en catégorie seniors est possible dans les compétitions de District, à l'exception des deux divisions supérieures : Départemental 1 et Départemental 2. Cette équipe doit-être inscrite dans foot clubs par le club support en indiquant le terrain utilisé.

ATTENTION :

Le District adressera aux clubs le mardi 9/08/23 la liste des pré engagements réalisés sur footclubs.

A défaut de remarques de votre part avant le 11/08/23, les engagements seront validés par la commission sportive pour constituer définitivement les groupes saison 2023/2024.

II) JEUNES : FOOTBALL A 11 COMPETITIONS U18 et U15 :

A) CHAMPIONNAT :

Les équipes U18 sont considérées :

- comme équipe numéro 2 pour les clubs ayant une équipe engagée en championnat Ligue parmi celles-ci (U18 – U17 – U16)
- comme numéro 3 pour les clubs ayant deux équipes engagées en championnat Ligue parmi celles-ci (U18 – U17 – U16)

Les équipes U15 sont considérées :

- comme équipe numéro 2 pour les clubs ayant une équipe engagée en championnat Ligue parmi celles-ci (U16 – U15 – U14).
- comme équipe numéro 3 pour les clubs ayant deux équipes engagées en championnat Ligue parmi celles-ci (U16 – U15 – U14).

Important :

Le classement des équipes pouvant accéder aux groupes D1 phase automne a été élaboré par la commission organisation compétitions du 20/06/23.

La constitution définitive des groupes D1 sera élaborée par la commission organisation compétitions du 14/08/23 après reprise suite aux engagements réalisés au niveau Ligue et aux éventuels désistements.

Le District adressera aux clubs la liste des pré engagements réalisés D2 – D3 sur foot clubs en fin de semaine 32.

L'organisation des niveaux D2 et D3 restant liée au nombre d'équipes engagées, nous vous demandons de bien vouloir engager votre (ou vos) équipes en exprimant votre souhait entre D2 et D3, la décision finale appartenant à la commission.

A défaut de remarques avant le 14/08/23, les engagements seront validés par la commission sportive pour constituer définitivement les groupes saison 2023/2024

B) COUPES :

- **Coupes Haute-Saône U18 - U15 :** (concerne uniquement le football à 11)

Rappel :

- engagement obligatoire de l'équipe première de la catégorie.
- une seule équipe parmi celles qui sont engagées en Ligue et en District

- Challenge du District U18 – U15 :

Réservé aux équipes engagées en championnat District, sur inscription uniquement (plusieurs équipes possible).

ATTENTION :

Le District adressera aux clubs la liste des pré engagements réalisés sur foot clubs durant la semaine 32

A défaut de remarques avant le 14/08/23, les engagements seront validés par la commission sportive

III) **U15G à 7 :**

L'organisation de cette compétition restant liée au nombre d'équipes engagées, nous vous demandons de bien vouloir l'inscrire également via foot clubs.

IV) **FOOTBALL JEUNES ANIMATION :**

- U13 à 8
- U11 à 8

L'organisation de la saison restant liée au nombre d'équipes engagées, nous vous demandons de bien vouloir engager votre (ou vos) équipes dans la rubrique indiquée sur foot club en précisant le niveau souhaité (De 1 à 3, le niveau 1 étant le plus élevé et le niveau 3 le plus faible).

- U9 à 5
- U7 à 4

Rappel : En cas d'entente, l'équipe doit-être inscrite dans foot clubs par le club support en indiquant le terrain utilisé.

- **FESTIVAL U13 (coupe) :**

Toutes les équipes U13 sont automatiquement engagées.

ATTENTION :

Le District adressera aux clubs la liste des pré engagements réalisés sur foot clubs durant la semaine 33.

A défaut de remarques avant le 18/08/23, les engagements seront validés par la commission sportive pour constituer définitivement les groupes saison 2023/2024

V) **FOOTBALL FEMININ :**

- Seniors F à 11 : niveau 1 (groupe de 10 équipes) ; niveau 2
- Seniors F à 8
- Critérium loisirs F à 8 (participation des U15F aux Seniors F)
- U17 féminines à 11 : niveau 1 (groupe de 10 équipes) ; niveau 2

Nous vous demandons de bien vouloir préciser 1^{er} ou 2^{ème} niveau (le niveau 1 étant le plus élevé et le niveau 2 le plus faible)

- U15 Féminines à 8

Nous vous demandons de bien vouloir préciser 1^{er} ou 2^{ème} niveau (le niveau 1 étant le plus élevé et le niveau 2 le plus faible)

- U13 Féminines à 8

Nous vous demandons de bien vouloir préciser 1^{er} ou 2^{ème} niveau (le niveau 1 étant le plus élevé et le niveau 2 le plus faible)

- U11 Féminines à 5

- U8 Féminines à 4

Les inscriptions seniors F à 11 (R2 et R1) et U18F à 11 s'effectuent en Ligue.

Rappel : En cas d'entente, l'équipe doit être inscrite dans foot clubs par le club support en indiquant le terrain utilisé.

ATTENTION :

Le District adressera aux clubs la liste des pré engagements réalisés sur foot clubs durant la semaine 33.

A défaut de remarques avant le 17/08/23, les engagements seront validés par la commission mixte Féminines District 70-90/25 qui se réunira le 17/08/2023 pour constituer définitivement les groupes saison 2023/2024.

VI) FUTSAL : CHAMPIONNAT DEPRTEMENTALE SUR TOUTE LA SAISON :

Les intentions d'engagements doivent être réalisées dès maintenant pour la saison 2023/24 :

- Seniors G : formule championnat District sur la phase automne 2023 (en principe 6 journées) en semaine et formule championnat District sur la phase printemps 2024 (6 journées).
- U18 G : 8 journées de championnat, 2 matches par période de vacances (tousaint – Noël – Février et avril).
- U15 G : 8 journées de championnat, 2 matches par période de vacances (tousaint – Noël – Février et avril).

Une organisation commune avec la Ligue de Bourgogne Franche-Comté est envisagée pour les U15 et U18. Les inscriptions se font au niveau du District dans un 1^{er} temps.

ATTENTION :

Le District adressera aux clubs la liste des pré engagements réalisés sur foot clubs en début de semaine 33.

A défaut de remarques avant le 25/08/23, les engagements seront validés par la commission sportive pour constituer définitivement les groupes saison 2023/2024

NB : Pour les autres actions 2023/2024 (Futsal pratique associée période hivernale, football loisirs, futnet...), les informations liées aux inscriptions interviendront à partir du mois d'août 2023.

Les services administratifs se tiennent à votre disposition pour toute aide ou information.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations sportives.

Le Président du District
Philippe PRUDHON

*merci pour votre implication
des 4 Comités -*

Le Directeur Administratif,
Raphaël TAVERDET

DESTINATAIRES : Clubs. COPIE : Membres du Bureau